

Manifeste

La communication publique est un service public.

Le député UMP Pierre Morel-A-L'Huissier a déposé, le 14 février dernier, devant l'Assemblée nationale, une proposition de loi tendant à limiter les dépenses annuelles de communication des collectivités territoriales à 0,3 % de leur budget global.

Le parlementaire invoque les motifs suivants : « Les dépenses de communication dans le budget des collectivités territoriales ne cessent d'augmenter et celles-ci ne sont pas toujours très lisibles ni justifiées auprès des citoyens. À l'heure de la nécessaire maîtrise des finances publiques et de la dépense publique, il apparaît que les dépenses de communication et de relations publiques doivent pouvoir être contrôlées et rationalisées. Or tel n'est pas le cas aujourd'hui. »

Outre le fait que cette proposition de loi limite le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales, sa lettre et son esprit remettent en cause notre conception de la communication publique et territoriale et nous invite à proclamer le manifeste suivant.

Nous, signataires du présent manifeste, affirmons que :

La communication publique est un service public. Placée au service de l'intérêt général, elle est une dimension essentielle de l'action publique.

À l'heure où les citoyens attendent plus d'information, plus de proximité, plus de transparence, plus de dialogue, la communication publique a pour mission d'informer, d'expliquer, de réunir autour de valeurs communes, de fortifier les liens sociaux. Parce qu'elle est devenue une condition sine qua non d'une gouvernance réellement démocratique, parce qu'elle est au cœur de la relation entre les citoyens et la collectivité, elle exige éthique, rigueur et professionnalisme. Ni gaspillage ni propagande, loin des clichés, la communication assure la transparence quant à l'utilisation de l'argent public que la seule approche comptable d'un pourcentage fixé par la loi ne saurait garantir. Elle éclaire les décisions politiques et contribue pleinement à l'action et la responsabilisation des élus.

Imaginerait-on aujourd'hui une opération de transformation urbaine, un grand projet de ville, un chantier de tramway, la mise en place d'une politique de santé publique, de promotion économique ou touristique d'un territoire, un projet culturel... sans information ni relation avec les citoyens ? Imaginerait-on de relever sans communication les énormes défis de pédagogie, de sensibilisation et de changements de comportements que nécessite le développement durable ? Non, parce que la communication de service public à laquelle nous croyons est synonyme d'accueil, d'écoute, de pédagogie, de relation, de compréhension mutuelle, de débat, de différence et de partage.

Réaffirmer le rôle de la communication c'est réaffirmer le sens du politique, faire grandir l'intérêt des citoyens pour la chose publique, faciliter la participation des habitants à la gestion de la cité. C'est là notre conviction, celle que nous portons chaque jour, celle que nous défendons dans l'intérêt de tous.

Signez le manifeste et consultez la liste des signataires sur www.cap-com.org